

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 13 DECEMBRE 2016.

Approbation unanime du procès-verbal de la séance du 10 octobre 2016.

Mme Masson Séverine est nommée secrétaire de la séance

Les délibérations suivantes ont été entérinées :

- ⇒ Engagement de la commune dans une démarche « zéro phyto » et validation de la participation de la commune à l'étude « zéro phyto » portée par le Syndicat Mixte du Pays du Giennois
- ⇒ Mise en place du RIFSE- EP Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel
- ⇒ Extension du réseau public de distribution d'électricité rue de la place (déserte d'un terrain constructible)
- ⇒ Règlement de la cantine scolaire
- ⇒ Règlement de la salle polyvalente
- ⇒ Demande de subvention au conseil départemental dans le cadre de sa mobilisation en faveur des territoires (rénovation des menuiseries extérieures du bloc communal comprenant l'épicerie communale et son point poste ainsi que les 2 logements communaux accolés à ce bâtiment)
- ⇒ Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) sur la compétence aéroportuaire
- ⇒ Constitution de servitude ERDF / Commune de Nevoy parcelle B989 (Forage du Debray)
- ⇒ Création d'un syndicat mixte pour la gestion de la fourrière animale et projet de statuts
- ⇒ Renouvellement du contrat d'acquisition de logiciels et de prestations de service SEGILOG
- ⇒ Point sur les groupements de commande (Renouvellement de certains marchés arrivés à échéance)

INFORMATIONS SUR LES DECISIONS ET ACTIONS DU MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS :

Monsieur le Maire informe :

- Point budgétaire :
Etat général de la comptabilité communale satisfaisante à ce jour, 95% des dépenses budgétisées sont réalisées et 15 % des recettes restent à encaisser sur 2016.
Cela permettra de clôturer l'exercice 2016 avec un excédent comparable à celui de 2015.
- Recensement 2017 du 19 janvier au 18 février :
 - Recrutement de 3 agents recenseurs
 - Mme DRAPALA Annie
 - Mme JUBLOT Lysiane
 - M. BRETHEREAU Dominique
 - Découpage de la commune en 3 districts
- Groupe de travail PLUI : Réunions hebdomadaires avec le cabinet d'étude chargé de l'élaboration de ce document intercommunal
- Réception du lotissement de l'Etang assisté par le service « droit du sol » de la CDCG. Le procès-verbal a été envoyé au lotisseur.
- Bulletin 2017 est achevé. Il sera distribué semaine 51 et 52 ainsi que l'agenda municipal.
- Rencontre avec La Poste : Une convention de mise à disposition gratuite sera signée pour l'utilisation, à la pause méridienne des facteurs, de la cuisine et des sanitaires.

Informations diverses :

Monsieur Jublot :

- Concernant le « zéro phyto » M. Jublot fait part de son point de vue. Il faut effectivement utiliser le moins possible de produits mais ne pas les éradiquer totalement. Il y aura des conséquences sur l'entretien des voiries.

M. Le Maire rappelle que la loi rentre en vigueur au 1^{er} janvier 2017 et qu'il n'y aura pas d'autre choix que de s'y conformer.

Il faut se préparer aux interpellations des habitants et inciter les noveltains à nettoyer leurs abords.

Madame Avezard :

- Revient sur le règlement de la cantine. Elle indique que celui-ci sera expliqué aux parents à la rentrée scolaire de janvier.
- M. Delage informe qu'une enquête de satisfaction sur le service de la cantine a été réalisée. 63% de réponses ont été enregistrées. Les conclusions de l'enquête seront affichées à la cantine et disponible sur le site de la mairie.

Monsieur Darmois :

- Evoque un problème sur le chauffage de la salle polyvalente et remercie M. Moua Daniel de son aide pour la résolution du problème.
- Une porte coulissante a été installée afin de faciliter l'accès au local stockage du matériel.

Monsieur Delage :

- Remercie M. Jublot pour son aide au rebouchage des trous dans le val.

Madame Bernard :

- S'interroge sur les migrants installés sur le terrain « Vie et Lumière ». Le départ est prévu pour le 31 décembre 2016.

Madame Masson :

- Signale des sorties de route régulières rue Jules César, dans le virage au niveau du chemin des Mulets. Elle demande si l'installation d'une glissière de sécurité serait judicieuse. Une demande sera faite auprès de la CDCG pour trouver une solution à ce problème récurrent.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 h 25.

Prochain conseil municipal le lundi 16 janvier 2017 à 18h30.

Le Maire,
Michel BEEUWSAERT.